



Éléments de communication sur les conséquences de la mauvaise gestion des eaux usées domestiques, et des matières de vidange (boues et graisses)

Ce document présente les **éléments d'informations pour aider les communes ou groupements de communes à établir des supports de communication**, adaptés aux spécificités de chacune ou chacun.

Il explique l'importance de l'assainissement des eaux usées domestiques en décrivant **les conséquences d'une mauvaise gestion** (insuffisance ou absence de traitement). La gestion des eaux usées est un enjeu majeur qui s'inscrit dans un **ensemble de pressions environnementales**. Celles-ci sont parfois rappelées sommairement pour expliquer l'aspect multifactoriel de certains impacts.

Il inclut également **les conséquences de la mauvaise gestion des matières de vidange (boues et graisses)**, résultant de l'épuration des eaux usées.

Un glossaire est joint à la fin de ce document pour une meilleure compréhension des termes techniques et scientifiques.

Rédigé par la Direction de l'environnement (DIREN), ce document a été enrichi des observations de certains services du Pays, de l'Etat, et du Syndicat pour la Promotion des Communes de Polynésie française. Il s'inscrit dans le cadre du **plan d'actions 2021-2025 de la Politique de l'eau de la Polynésie française**.

Les sources d'informations pour établir ce document sont éparées, néanmoins, il convient de citer la plus importante, « *Étude sur le coût du non assainissement en Polynésie française* » de l'Agence Française de Développement (AFD) réalisée en 2009 par la société *ASPA utilities*.



**Action de la Politique de l'eau de la Polynésie française
en partenariat avec l'Union européenne**



I- Conséquences de la mauvaise gestion des eaux usées domestiques

1. Conséquences sanitaires

- **Contamination de la ressource en eau** : Maladies hydriques (diarrhées, gastroentérites).
- **Contamination des eaux de baignade** : Maladies cutanées et sur la sphère ORL.
- **Prolifération de moustiques** : Vecteurs de maladies comme la dengue.
- **Contamination des animaux domestiques et animaux d'élevage** : Problèmes sanitaires chiens, chats, bétail.
- **Contamination de la chaîne alimentaire** : Coquillages filtreurs, oursins consommés par l'Homme.
- **Spécificité des atolls** : Contamination des lentilles d'eau douce.

2. Conséquences environnementales

- **Écosystèmes marins** : Fragilisation des coraux, eutrophisation.
- **Rivières** : Baisse du taux d'oxygène, eutrophisation, mauvaises odeurs.
- **Nappes d'eau et lentilles** : Patrimoine naturel à préserver.
- **Sols** : Colmatage, lessivage, engorgement.

3. Conséquences sur le cadre de vie

- **Bien-être urbain** : Propreté, esthétique, qualité de l'air.
- **Bien-être nautique** : Loisirs, pêches récréatives, baignades.

4. Conséquences économiques

- **Activités nautiques et pêche lagonaire** : Dépendance à la qualité des eaux.
- **Tourisme** : Impact sur l'attractivité de la Polynésie française.
- **Développement urbain** : Complexité de l'instruction des permis de construire, surcoûts d'investissement et de fonctionnement, problématiques de circulation.
- **Coût d'alimentation en eau potable** : Désalinisation plus coûteuse, récupération de l'eau de pluie (ressource dépendante de la météo).

5. Conséquences sociales et culturelles

- **Impact social** : Dégradation sanitaire et environnementale touchant les plus démunis, cohésion sociale plus compliquée, rivières lieux de convivialité.
- **Impact culturel et spirituel** : Importance des rivières dans le patrimoine culturel et spirituel polynésien.



1- Conséquences sanitaires (salubrité publique)

Pour rappel, la salubrité publique se définit par l'ensemble des mesures d'hygiène pour préserver la santé de la population.

- a. Contamination de la ressource en eau** (nappes, lentilles, rivières) à l'origine notamment de diarrhées chroniques et gastroentérites causées par les bactéries et autres micro-organismes pathogènes ingérés (comme les vers intestinaux).
Ces pathologies (maladies hydriques) peuvent avoir de graves conséquences, notamment chez les personnes vulnérables (femmes enceintes, nourrissons, personnes âgées, personnes immunodéprimées...).
- b. Contamination des eaux de baignade** provoquant notamment des maladies cutanées ou en lien avec la sphère ORL (dermatites, otites, conjonctivites...).
Les maladies hydriques liées à la consommation accidentelle d'eau de baignade existent également.
Les cartes publiées tous les 2 ans par le Centre de Santé Environnementale (CSE) relatives à la qualité bactériologique des eaux de baignade témoignent d'une dégradation de la qualité en zone urbaine et aux embouchures de rivières. Seule l'île de Bora Bora disposant d'un système d'assainissement collectif faisant le tour de l'île est préservée de cette pollution et peut se valoir du label européen de qualité de ses eaux de baignade (Pavillon bleu) depuis presque 25 ans.
- c. Prolifération de moustiques**, vecteurs de maladies (dengue par exemple).
Le rejet continu d'eaux usées dans le milieu crée des eaux stagnantes propices au développement des moustiques, mouches et autres insectes.
- d. Contamination des animaux domestiques et animaux d'élevage.**
Les animaux domestiques (chiens et chats) subissent également des problèmes sanitaires induits par la mauvaise gestion des eaux usées.
Par ailleurs, le rendement d'un élevage peut être significativement impacté par une mauvaise qualité de l'eau fournie au bétail, si cette eau est contaminée par des eaux usées insuffisamment traitées ou non traitées.
- e. Contamination de la chaîne alimentaire.**
Les coquillages filtreurs (huîtres de roche...) et les échinodermes (oursins) sont susceptibles de **fixer et concentrer** les bactéries fécales et les virus entériques. Sans incidence pour ces animaux marins, la consommation par l'Homme de ces produits crus fortement contaminés peut entraîner des infections alimentaires de type gastro entérites.

Spécificité des atolls :

Les atolls coralliens disposent de deux sources d'eau douce, la pluie (dépend de la météo) et les lentilles d'eau douce (aquifères souterrains présents sous certains îlots).

Les eaux usées insuffisamment traitées ou non traitées s'infiltrent rapidement dans le sol (sols sableux très perméables) et contaminent les lentilles d'eau douce. Il n'est pas rare de constater



la proximité entre le puits d'une habitation et le puisard, constituant un risque important de contamination de l'eau du puits, d'autant plus que cette lentille d'eau est peu profonde et donc directement en contact avec une fosse septique non étanche ou un puisard.

La protection et la préservation de cette ressource en eau douce sont primordiales car les lentilles d'eau douce subissent également d'autres pressions, à savoir leur surexploitation (irrigation et usages domestiques), la mauvaise gestion des déchets, les périodes de sécheresse plus fréquentes, et la montée du niveau de la mer. Cette montée peut entraîner une montée des lentilles vers la surface des terres, voire au-dessus, ce qui entraîne une évaporation significative de ces réserves.

2- Conséquences environnementales

De manière générale, le rejet d'eaux usées domestiques dans les milieux aquatiques réduit le taux d'oxygène, ce qui impacte la faune. Il favorise également le développement algal (eutrophisation) et réduit la pénétration du rayonnement lumineux en raison des matières en suspension, ce qui impacte la flore. Ces rejets s'ajoutent à d'autres pressions environnementales comme les apports terrigènes charriés par les eaux pluviales, les rejets d'eaux usées industrielles et agricoles, les pratiques agricoles, le changement climatique (notamment l'augmentation de l'intensité des épisodes pluvieux et le réchauffement des océans), etc.

a. Sur les écosystèmes marins : milieux récifo-lagonaires et baies

- **Fragilisation des coraux**, barrière naturelle limitant l'érosion du littoral

Les eaux usées non traitées ou insuffisamment traitées et rejetées dans les lagons peuvent contribuer à la dégradation des récifs coralliens par une fragilisation chronique de ces organismes très sensibles aux variations physico-chimiques du milieu. Ils sont également plus sensibles aux substances chimiques pouvant se retrouver dans les eaux usées domestiques. Enfin, les matières en suspension des eaux usées limitent le rayonnement lumineux nécessaire au développement des coraux.

Pour rappel, d'autres facteurs participent significativement à la fragilisation des coraux, comme le réchauffement climatique (blanchiment des coraux), l'acidification des océans, et la prolifération d'espèces nuisibles (*Taramea*).

- **Eutrophisation** (formation algale) liée à la pollution en azote et phosphore

Les eaux usées, riches en nutriments (azote, phosphore, potassium) profitent aux végétaux marins (algues macroscopiques ou microscopiques) ayant une forte capacité de prolifération. Ces algues tapissent le fond marin ou la colonne d'eau étouffant les coraux par privation de lumière et les autres végétaux source de biodiversité. Un autre phénomène observé est le bloom algal (algues microscopiques, phytoplancton) donnant une teinte verte ou rouge, causant une chute du taux d'oxygène dans le milieu et par conséquent une hausse de la mortalité des organismes vivants (notamment le corail).

Les baies dont le brassage de l'eau peut être réduit, sont d'autant plus impactées par cette eutrophisation.



b. Sur les rivières

Cette ressource en eaux superficielles se trouve contaminée par les eaux usées domestiques (pollution organique).

Le rejet des eaux usées directement en rivière ou par ruissellement a un impact environnemental significatif :

- **Baisse du taux d'oxygène** impactant la faune (espèces dulcicoles)

- Phénomène d'eutrophisation

Les eaux usées, riches en nutriments (azote, phosphore, potassium) profitent aux végétaux (algues et plantes aquatiques) ayant une forte capacité de prolifération.

La chute du taux d'oxygène dans l'eau provoque l'augmentation de la mortalité des organismes vivants. L'assèchement de certaines rivières, essentiellement sur Tahiti, provoque avant l'embouchure des lagunes d'eau stagnante qui peuvent vite devenir anoxiques (sans oxygène) et provoquer la mortalité de toute la faune. Par ailleurs, la prolifération d'algues et plantes aquatiques réduit la biodiversité au niveau de l'écosystème et la forte mortalité accentue la baisse du taux d'oxygène par la décomposition de matière.

- Mauvaises odeurs

Provenant directement des eaux usées, ou des conséquences liées à la décomposition des espèces mortes (poissons, anguilles, végétaux, etc.).

c. Sur les nappes d'eau et lentilles

Les roches aquifères dans lesquelles se trouvent les nappes et lentilles ne constituent pas un écosystème riche en biodiversité, néanmoins ces ressources en eaux souterraines constituent un patrimoine naturel à préserver. D'autant plus qu'elles jouent un rôle important dans le maintien de zones humides et que des échanges s'opèrent entre les nappes et les rivières, la rivière rechargeant la nappe et la nappe alimentant la rivière.

Par ailleurs, la flore dépend directement de cette ressource en eaux souterraines, surtout en période de sécheresse.

d. Sur les sols

Les sols agissent comme milieu épurateur par élimination naturelle des germes fécaux, notamment les bactéries. Par contre, lorsqu'ils se trouvent saturés d'eaux usées ou d'eaux partiellement traitées, les impacts peuvent être importants.

- **Le colmatage**, à savoir une couche de dépôts en surface et des modifications structurales et texturales du sol dans ses premiers centimètres. Cela perturbe l'écosystème sous-terrain par anaérobie ou alternance aérobie/anoxie. Le changement du pH est également à noter.

- **Le lessivage**, notamment des particules fines du sol (argiles) et substances dissoutes dans le sol qui vont enrichir des zones plus profondes.

- **L'engorgement ou l'excès d'eau** rendant le milieu asphyxiant, nuisible à la végétation et à la macrofaune qui ne peuvent plus se développer correctement. Cet engorgement provoque donc une modification de la nature du sol et de son écosystème.



3- Conséquences sur le cadre de vie

a. Bien-être urbain (propreté, esthétique, qualité de l'air)

L'absence ou l'insuffisance d'assainissement des eaux usées a des conséquences visibles sur la propreté des voiries/servitudes, avec des écoulements intempestifs et des dépôts de matières. L'impact n'est pas seulement visuel, les mauvaises odeurs peuvent également incommoder les habitants, qu'elles proviennent directement des eaux usées, ou des stations d'épuration autonomes mal entretenues.

À ce sujet, de nombreux signalements sont reçus par les autorités concernant les problèmes d'odeurs qui incommodent le voisinage ainsi que des écoulements d'eaux usées formant des gîtes à moustiques. Ces nuisances olfactives sont un facteur altérant significativement le cadre de vie.

b. Bien-être nautique (loisirs, pêche récréative, ...)

Les zones de loisirs au bord du littoral ou des rivières, notamment les zones de baignade, sont directement impactées.

Les activités de pêche récréatives, snorkeling ou autres dépendent d'un milieu naturel préservé.

L'urbanisation couplée aux rejets anthropiques (notamment des eaux usées) diminue l'accessibilité et la proximité de ces lieux de loisirs pour les populations vivant dans les zones urbaines.

4- Conséquences économiques

a. Activités nautiques en lagon et rivière, pêche lagonaire, loisirs

Les activités nautiques dépendent de la préservation de la qualité des eaux et de sa biodiversité. Divers prestataires (clubs de plongée, prestataires de whale watching, restaurateurs en bord de plage, hôteliers, loueurs de jet-skis, kayaks, bateaux, etc.) vivent de ces activités. Un environnement dégradé et des eaux impropres à la baignade réduiraient significativement ces activités économiques.

b. Tourisme

L'image exceptionnelle de la Polynésie française justifie que les touristes soient prêts à aller aussi loin et payer cher leur séjour. Ainsi la préservation de l'environnement est primordiale pour ce secteur d'activité.

Un environnement dégradé par les eaux usées rendrait la destination moins attractive et donc les retombées économiques seraient réduites, surtout pour un tourisme haut de gamme qui mise sur ses lagons et sa faune unique.

c. Développement urbain

- Instruction des permis de construire compliquée

L'absence d'assainissement collectif sur l'agglomération de Papeete et la charge foncière rendent complexe le développement de zones d'habitats denses, les promoteurs devant installer une station d'épuration autonome aux normes en vigueur. Par ailleurs, la gestion



de petites stations d'épuration d'immeuble ou de lotissement n'est pas optimale et souvent le manque d'entretien est source d'odeur et de non-respect des normes de rejet.

Par exemple, la ville de Punaauia, qui s'est doté d'un réseau collectif dès le début des années 2000, a vu le développement de son urbanisation notamment au niveau de la plaine sud. En effet, les promoteurs n'ont pas eu besoin d'inclure à leurs projets immobiliers une station d'épuration, ce qui facilite les démarches administratives.

- **Surcoût d'investissement et de fonctionnement** pour l'installation et la gestion d'ouvrages d'assainissement autonome collectif (petites stations d'épurations d'immeubles par exemple). Ces coûts se répercutent sur les usagers lors de l'achat du bien et dans les frais de copropriété. Ils sont plus élevés qu'un raccordement au réseau collectif et au paiement de la redevance.

- **Problématiques d'embouteillage et de circulation**

Lorsqu'un réseau collectif d'assainissement des eaux usées est opérationnel, le développement vertical de la ville est possible (construction d'immeubles de plus de 5 étages). A contrario, en l'absence d'infrastructures d'assainissement collectif public, la ville se développe de manière horizontale, renforçant les problématiques de circulation et d'embouteillage. Il s'agit d'un impact indirect sur le développement urbain, lié à l'absence d'assainissement collectif public.

d. **Coût d'alimentation en eau potable**

Surcoût pour la production d'eau potable si la ressource est contaminée. Dans les atolls, si la lentille d'eau douce est polluée, il faudra recourir soit à la désalinisation qui est bien plus coûteuse, soit à la récupération de l'eau de pluie qui n'est pas une ressource garantie (période de sécheresse).

5- Conséquences sociales et culturelles

a. **Impact social**

La dégradation sanitaire et environnementale causée par le manque d'assainissement des eaux usées touche en priorité les plus démunis, se trouvant principalement dans un habitat dense (notamment les lotissements sociaux), en surnombre, et donc à l'origine d'un volume d'eaux usées important à traiter. Le développement de nuisibles (mouches, moustiques, rats) et la présence de nuisances olfactives participent au caractère insalubre d'un quartier. La **cohésion sociale** est *de facto* plus compliquée.

Les rivières sont des lieux de convivialité. Pêcher, se baigner ou simplement contempler les eaux limpides des vasques sont autant d'occasions de créer des souvenirs intergénérationnels. Ces moments renforcent l'identité culturelle et la connexion avec la nature.

b. **Impact culturel et spirituel**

Les rivières de Polynésie ne sont pas de simples cours d'eau. Elles incarnent un patrimoine culturel, spirituel et naturel riche, profondément enraciné dans l'histoire, les légendes et les pratiques ancestrales du peuple *ma'ohi*.

- **La rivière, lieu de vie et de légendes**



Les rivières sont le berceau de récits ancestraux : dieux, déesses, guerriers, princesses et êtres fantastiques peuplent les vallées. Ces légendes, transmises oralement, témoignent du lien intime entre la nature et les Polynésiens. Malheureusement, la perte de la tradition orale met en péril cet héritage immatériel. Pourtant, chaque vallée, chaque source ou cascade est empreinte de *mana*, cette force vitale qui relie les hommes à la Terre, la polluer est un non-respect à ce patrimoine fragile et en péril.

- Le respect spirituel de l'eau

Les Polynésiens reconnaissent la rivière comme un être vivant. L'eau qui surgit des sources, glisse le long des montagnes, charrie des nutriments et s'écoule vers le lagon est perçue comme une entité bienveillante, un vecteur d'émotions et de vie. Cette vision dépasse la science : elle célèbre la Terre comme une mère nourricière qui donne sans condition.

- Médecine naturelle et lien avec le mana

Les eaux vives des rivières, particulièrement celles des cascades et des sources, sont considérées comme médicinales. Elles régénèrent le corps, apaisent l'esprit et soignent des maux que la médecine moderne peine parfois à comprendre. Ce pouvoir curatif, autrefois transmis par les anciens, découle d'une connexion intime avec la nature et du mana qui y réside.

- Des pratiques et savoirs menacés

Les anciens savaient percevoir le monde invisible et interagir avec les esprits de la nature, apprivoiser les anguilles ou reconnaître les "*tapaò*" des sources. Ces savoirs, symboles d'une harmonie entre l'homme et son environnement, s'effacent face à l'urbanisation et à la standardisation des modes de vie modernes.



II- Conséquences de la mauvaise gestion des matières de vidange (boues et graisses)

1. Conséquences de la mauvaise gestion des boues

- **Canalisations bouchées** : Remontée de boues, déversement dans les canalisations.
- **Colmatage des drains** : Déversement des boues dans le système d'épandage.
- **Déversements d'eaux usées et boues dans le milieu** : Problèmes sanitaires et environnementaux.
- **Colmatage de l'évent** : Odeurs (nuisances olfactives).
- **Absence de centre de traitement dans les îles** : Épandage non réglementaire, déversement dans la nature (trous ou décharges).

2. Conséquences de la mauvaise gestion des graisses

- **Canalisations bouchées** : Accumulation de graisses, formation de bouchons.
- **Déversement dans la fosse septique et le système d'épandage** : Diminution de la siccité des boues, ralentissement de la dégradation, colmatage des drains.
- **Déversement dans le milieu naturel** : Impact sur la faune par manque d'oxygène.
- **Déversement dans le réseau d'assainissement collectif** : Colmatage des systèmes de traitement, encrassement des équipements, moussage biologique.
- **Mauvaises odeurs** : Forte fermentescibilité des graisses.
- **Absence de centre de traitement dans les îles** : Mélange des graisses avec les boues, déversement dans la nature (trous ou décharges).



1- Conséquences de la mauvaise gestion des boues

Les boues qui s'accumulent dans les fosses septiques ou dans les petites stations d'épuration doivent être collectées et traitées.

a. **Canalisations bouchées par la remontée de boues ou le déversement de boues dans les canalisations.**

Le plus souvent, les toilettes bouchées par un problème d'évacuation rappellent à l'utilisateur l'importance d'entretenir et vidanger la fosse septique. Malheureusement, il est souvent trop tard pour préserver le système d'épandage du colmatage.

A contrario, un usager qui se satisfait de n'avoir jamais vidangé sa fosse septique depuis 10 à 20 ans, rejette vraisemblablement ses boues directement dans la nappe, faute d'une fosse étanche (ou par le puisard) dans laquelle les boues de la fosse septique débordent. En effet, une fosse de 3 à 5 m³ se vidange tous les 4 à 8 ans. La production de boues est gage d'un bon fonctionnement de la fosse septique, puisqu'elles résultent du traitement des eaux usées (principalement de la matière organique, bactéries mortes).

b. **Colmatage des drains, déversement des boues dans le système d'épandage**

Une fois le système d'épandage colmaté, les eaux usées passent par la fosse septique et se déversent dans les drains (système d'épandage). Elles ne peuvent plus s'infiltrer dans le sol provoquant le débordement de tout le système.

c. **Déversements d'eaux usées et boues dans le milieu**

Les eaux usées partiellement traitées ruissellent autour de l'ouvrage induisant des problèmes sanitaires et environnementaux.

La charge polluante que représente les boues est bien plus importante que celle des eaux usées, la pollution organique et microbiologique est significative.

Si la fosse septique est vétuste (non étanche) et non vidangée, la fosse septique peut déborder lors de la montée de la nappe (saison des pluies) et/ou contaminer la nappe.

d. **Colmatage de l'évent, Odeurs (nuisances olfactives)**

Dans son fonctionnement normal, **la fosse septique produit des gaz de fermentation malodorants**. Ceux-ci ne sont pas perceptibles du fait qu'ils sont évacués par le système de ventilation de la cuve (évent) et acheminés loin du logement (ou sur le toit pour un immeuble).

L'évent peut se trouver bouché en cas de saturation de la fosse par les boues, provoquant la remontée des odeurs dans les canalisations.

Une habitation dépourvue de siphon subira la remontée d'odeurs via les canalisations.

De plus, les odeurs peuvent également provenir des déversements et ruissellements de boues dans l'environnement immédiat de l'habitation.

e. **Absence de centre de traitement dans les îles**

Lorsqu'il n'existe pas d'unité de traitement de ces boues, celles-ci sont collectées et épandues directement dans des cultures (risque de ruissellement vers le lagon, contamination de la nappe par infiltration, etc.) ou stockées dans un trou (risque de poche de gaz par la décomposition des boues, contamination de la nappe, etc.). Ces pratiques sont bien évidemment non réglementaires même si elles relèvent du « système D », faute de solutions dans les îles.



2- Conséquences de la mauvaise gestion des graisses

Certains systèmes d'assainissement autonome disposent de bac à graisse en amont de la fosse septique. Ce dispositif est indispensable pour les activités de restauration, de par la quantité de graisses rejetées dans les eaux usées. Si ces graisses ne sont pas collectées et traitées, les conséquences sont diverses en cas de débordements.

Pour rappel, les eaux usées issues des activités de restauration sont assimilées à des eaux usées domestiques, avec un prétraitement (bac à graisses) avant rejet dans le réseau collectif public ou autonome collectif.

a. Canalisations bouchées

Les graisses s'accumulent facilement dans la canalisation et finissent par former un bouchon et donc provoquer des débordements d'eaux usées.

b. Déversement dans la fosse septique et dans le système d'épandage

Les graisses qui se déversent dans la fosse septique diminuent la siccité des boues et compliquent le travail des bactéries.

Arrivées dans le système d'épandage, elles vont colmater des drains et bloquer l'infiltration dans le sol.

c. Déversement dans le milieu naturel

Les bacs à graisses non vidangés finissent par déborder en se déversant dans le milieu naturel. Les graisses solubles réduisent le coefficient de transfert d'oxygène dans le milieu, les conséquences environnementales sur la faune sont donc importantes.

d. Déversement dans le réseau d'assainissement collectif public (communal) ou autonome collectif (lotissement)

- **Colmatage des systèmes de traitement des eaux usées en aval** (notamment les supports de cultures fixées).

- **Encrassement des poires de niveau d'équipement de postes de relevage/refoulement** (ouvrages d'assainissement collectif).

- **Moussage biologique** qui rend difficile l'exploitation de stations d'épuration.

Ces mousses forment des amas de flottants stables de couleur marron clair à marron foncé qui recouvrent progressivement la surface des bassins biologiques et peuvent être transférées vers le clarificateur puis évacuées avec l'effluent.

Les deux principaux organismes filamenteux responsables de ce moussage et identifiables par examen microscopique sont *Nocardia spp* et *Microthrix parvicella*.

e. Mauvaises odeurs (nuisances olfactives) liées à la forte fermentescibilité des graisses.



f. Absence de centre de traitement dans les îles

Lorsqu'il n'existe pas d'unité de traitement de ces graisses, celles-ci sont collectées et mélangées souvent avec les boues, ce qui implique des difficultés de traitement lorsqu'il existe une unité de traitement des boues.

Si aucun centre de traitement des boues et graisses n'existe sur l'île, alors ces graisses se retrouvent dans la nature (trou), chacun essayant de trouver un exutoire à proximité ou elles sont acheminées avec les déchets dans une décharge sauvage.



**Action de la Politique de l'eau de la Polynésie française
en partenariat avec l'Union européenne**



GLOSSAIRE

Aquifère	Ensemble de roches qui peut contenir une nappe d'eau et dont les caractéristiques sont homogènes (capacité à laisser circuler l'eau)
Anaérobie	Sans oxygène, se dit d'un organisme vivant en l'absence d'oxygène
Anoxique	Dépourvu d'oxygène, se dit d'un milieu sans oxygène
Assainissement autonome collectif	Terme utilisé dans la réglementation locale pour désigner les petites stations d'épuration d'immeuble ou de lotissement qui fonctionnent de manière autonome
Assainissement autonome individuel	Terme utilisé dans la réglementation locale pour désigner les systèmes d'assainissement individuels, à savoir la fosse septique et le puisard ou autre système d'épandage pour une habitation.
Assainissement collectif public	Terme utilisé dans la réglementation locale pour désigner les ouvrages d'assainissement collectifs (station d'épuration, réseaux, poste de refoulement/relevage et tabourets de branchement) gérés à l'échelle communale ou intercommunale
Anthropique	Fait par un être humain
Bloom algal	Phénomène aquatique lié à une brusque prolifération de phytoplancton et qui peut se matérialiser par une coloration des eaux (vert ou rouge)
Clarificateur	Bassin de décantation secondaire des stations d'épuration
Cultures fixées	Concerne une méthode d'épuration biologique. Les bactéries, qui dégradent la matière organique des eaux usées, sont fixées sur un support (minéral ou plastique). Par exemple le biodisque et le lit bactérien sont des systèmes de cultures fixées.
Cutané	Relatif à la peau
Décharge sauvage	Stockage de déchets dans le sol sans aucune protection de l'environnement (non autorisé par la réglementation). Seul le Centre d'Enfouissement Technique (CET) est une installation autorisée par le Code de l'environnement.
Drain	Conduit souterrain pour évacuation des eaux
Dulcicole	Qui vit exclusivement en eau douce
Eutrophisation	Prolifération d'algues pouvant concerner les rivières, lacs, étangs, et les eaux littoral peu profondes (lagon, baie)
Faune	Ensemble des animaux
Fécal, fécaux	Qui a rapport aux excréments humains
Fermentescible	Qui peut entrer en fermentation, qui se dégrade par des microorganismes (bactéries, champignons) dans un milieu sans oxygène
Flore	Ensemble des végétaux
Fosse septique	Cuve étanche enterrée destinée à recueillir les eaux usées domestiques pour traitement par micro-organismes avant rejet dans l'environnement
Germe	Ou germe microbien, microbe (virus, bactérie ou parasite) susceptible de déclencher une maladie
Hydrique	Qui a rapport à l'eau
Lagune	Etendue d'eau de mer comprise entre la terre ferme et un cordon littoral de largeur variable
Lentille d'eau douce	Se forme sous les îlots coralliens ou les atolls et se trouve au-dessus d'une masse d'eau salée de par sa faible densité



Matières de vidange	Regroupe les boues des fosses septiques ou autres ouvrages d'assainissement, et les graisses provenant du bac à graisses
Nappe phréatique	Partie du sol saturée en eau et qui permet à celle-ci de s'écouler
Olfactive	Souvent utilisé avec le terme nuisances olfactives : mauvaises odeurs
ORL	Oto-rhino-laryngologie, touchant la sphère oreille, nez et gorge
Pathologies	Maladies
Phytoplancton	Ensemble des microorganismes végétaux qui vivent en suspension dans les eaux des océans, des mers et des eaux douces
Puisard	Système de drainage vertical dans le sol facilitant l'évacuation et l'absorption des eaux usées traitées
Salubrité publique	Ensemble des mesures d'hygiène pour préserver la santé de la population
Sanitaire	Relatif à la conservation de la santé publique (santé et hygiène)
Siccité	Les boues sont constituées d'eau et de matières sèches, la siccité est le pourcentage massique de matière sèche. Ainsi, une boue avec une siccité de 10 % présente 90 % d'eau.